

30.11.2007 - 09:45 Uhr

ASTAG: Les accidents impliquant des véhicules lourds sont en nette régression

Berne (ots) -

Le nombre d'accidents impliquant des véhicules automobiles lourds a subi une régression au-dessus de la moyenne. C'est ce qui ressort du rapport SINUS publié par le bureau de prévention des accidents (bpa). Ces dix dernières années, le nombre de blessés graves et de tués dans les accidents impliquant un véhicule automobile lourd a diminué de 29 %. Afin que cette tendance puisse persister, l'Association suisse des transports routiers ASTAG continue à miser sur les évolutions techniques au niveau des véhicules ainsi que sur une formation et un perfectionnement ciblés des conducteurs professionnels. L'ASTAG demande de plus que les infrastructures soient adaptées aux exigences accrues.

Depuis 1996, le nombre des accidents graves impliquant un véhicule automobile lourd (bus, autocar, camion ou tracteur à sellette) a diminué de 29 %. Ce recul supérieur à la moyenne est cité dans le rapport SINUS 2007 du bureau de prévention des accidents (bpa). Selon le bpa, cette baisse concerne tant les usagers motorisés que les usagers non motorisés victimes de collision.

Améliorations techniques, sensibilisation et formation ciblée

Selon l'ASTAG, ce recul réjouissant est à mettre d'une part sur le compte des énormes améliorations apportées aux véhicules aux cours des dernières décennies. D'autre part, il est également dû à une sensibilisation ciblée de tous les usagers de la route, mais surtout à une formation constamment améliorée des conducteurs.

Les infrastructures doivent également être adaptées

En général, et toujours selon le rapport SINUS du bureau de prévention des accidents, les accidents impliquant des véhicules lourds sont rares. Par contre la gravité des blessures des usagers vulnérables victimes de collisions avec des véhicules lourds est beaucoup plus importante. C'est la raison pour laquelle l'Association suisse des transports routiers ASTAG mise à l'avenir également sur les développements en matière de technique des véhicules et sur une formation et un perfectionnement ciblés des conducteurs. Et pour permettre à la branche des transports de pouvoir continuer à investir dans les techniques modernes, un système positif d'incitation devrait être élaboré.

Dans un même temps, l'ASTAG exige des autorités qu'elles prennent les mesures d'infrastructure nécessaires afin de prévenir, dans la mesure du possible, les accidents impliquant des camions, des autocars et des autobus. Parmi ces mesures, il convient de citer tout particulièrement la suppression des goulots sur les autoroutes qui engendrent trop souvent des situations dangereuses du fait des bouchons qui en résultent, ainsi que la création de places de stationnement pour les véhicules.

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers
Michael Gehrken
Weissenbühlweg 3
3007 Berne
Tél.: +41/31/370'85'24

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100550491> abgerufen werden.